



CANADA.

QUEBEC, 30 OCTOBRE, 1871.

Depuis quelques années, l'opinion publique dans les colonies anglaises, est fixée sur les intentions de l'Angleterre à notre égard. Les déclarations des ministres, les conseils des organes les plus autorisés du peuple leur avaient donné lieu de croire que les relations des colonies avec la Grande Bretagne étaient complètement changées, et que cette dernière n'était plus leur mère-patrie que de nom.

Il paraît maintenant que ces faits n'ont pas la portée qu'on leur prête, et que l'on n'en peut pas tirer la conclusion qui semble la plus naturelle, du moins c'est ce que nous apprend le Times de Londres, et c'est ce qu'il s'efforce de prouver. Cette attitude nouvelle du grand journal, est pour le moins étrange, et pourrait nous surprendre si l'on n'avait moins habitude à ses changements de front et de drapeau.

Il prétend que ceux qui sont d'avis que l'Angleterre ne tient pas aux colonies sont dans une grande erreur, et qu'ils se sont laissés tromper par le changement de politique inauguré pour le plus grand bien des colonies, et que ce changement n'a pas la signification qu'on lui prête.

Après avoir dit que les idées de M. Goldwin Smith sur les relations de l'Angleterre avec ses dépendances, n'ont pas cours là-bas, il ajoute : « Il est peut-être impossible de faire revenir sur leurs pas ceux qui croient le lien colonial presque brisé. Mais tout ce que nous pouvons dire, c'est que tout homme public dans la Grande-Bretagne a répudié la doctrine que les colonies devraient être déclarées indépendantes et la souveraineté et la protection de la Reine leur être retirée. »

Dans les premières paroles que nous citons, le Times avoue que si nous croyons peu aux intentions des libéraux anglais à notre égard, la faute en est à ceux qui s'y prennent un peu tard pour nous détromper, à ceux qui n'ont pu que de simples affirmations aux faits qui ont une grande portée. Cependant ces assurances du Times auront un bon effet auprès d'une foule de gens, car il y a encore, dans les colonies, beaucoup de personnes bien disposées à croire aux bonnes intentions, sinon du parti libéral envers nous, du moins peuple anglais en général.

Nouvelles Générales.

M. Brydges est en cette ville.

Le président de la Compagnie du Richelieu, M. J. Pratt, M. Lamère, le gérant, et M. Sincennes, l'un des directeurs ont fait choix dernièrement d'un site pour le chemin de fer de Sorel, sur un de leurs quais.

La Compagnie qui est en voie d'établir une fonderie dans notre ville, sur les bords de la rivière Saint-Charles, a déjà fait transporter à Québec 300 tonnes d'oxyde de fer magnétique.

Le juge Torrance, dit la Minerve, a fait acte de sévérité hier. Il a condamné à vingt-quatre heures de prison un plaideur qui persistait à ne pas prendre au sérieux le cri des huissiers : Silence !

Il paraît que les libéraux de Montréal, mécontents du Pays, veulent fonder un nouveau journal qui serait rédigé par MM. Achintre et P. MacDonald.

Le Times, de Chicago, publie ce qu'il prétend être une confession d'un membre de l'Internationale de cette ville. D'après cet individu, ce serait des affiliés de cette terrible société qui aurait allumé l'incendie qui a dévasté cette ville. Il ajoute que deux des incendiaires ont péri dans les flammes et que lui-même a mis le feu à une partie de la ville.

Nous voyons avec plaisir que l'industrie locale se développe rapidement à nos trais

grâce à l'esprit d'entreprise d'un bon nombre de ses habitants. Pour en donner une idée à nos lecteurs, nous signalons l'établissement de MM. Beauchemin ou l'on fabrique en ce moment 2 engins pour bateaux à vapeur et moulin, un grand nombre de moulins et 300 faucheuses. Ils donnent en ce moment de l'emploi à 60 hommes, et cet hiver ils en emploieront 150.

La fonderie de MM. Pontbriand et Belrose est en pleine activité. On y construit actuellement 3 engins et 3 machines pour presser le foin pour la compagnie américaine de Berthier qui doit exploiter les avantages qu'offre le gros foin pour la confection du papier. De 30 à 40 hommes sont employés dans cet établissement.

Il y a au chantier de MM. Fréchette et Girard, trois remorqueurs en construction, et plusieurs bâtiments en réparation. Il y a beaucoup d'activité dans ce chantier. Un grand nombre d'ouvriers y trouvent un emploi constant.

Un nouveau chantier dirigé par M. Dauphinais, mérite aussi une mention.

Tout cela prouve que la population ouvrière de Sorel ne chômera pas cet hiver.

Nous lisons dans la Minerve : « Cet O'Donoghue, l'ancien compagnon de Riel, et l'un des chefs de la dernière expédition féniens sur Manitoba, n'est pas un prêtre, comme les journaux du Haut-Canada se plaisent à le dire ; il n'a jamais même été ecclésiastique. Parti avec Mgr. Gaudin dans le but de se consacrer aux missions parmi les sauvages, s'étant trouvé malade, il ne put aller plus loin que Fort Garry. Une fois rétabli, il s'engagea comme professeur d'anglais au Collège de Saint-Boniface, et après quelques mois d'enseignement, voulant obtenir plus d'autorité sur les élèves, il demanda qu'on lui permit de mettre une soutane, ce qui lui fut accordé. »

Sur ces entrefaites, commença l'agitation politique que nous connaissons tous. Comme Riel était lié d'amitié avec O'Donoghue, ce dernier recevait sa visite assez souvent. Le supérieur du Collège de Saint-Boniface vint à redire, et mit O'Donoghue en demeure de rompre cette liaison, dont le caractère politique se dessinait, ou ses relations avec le Collège, il se décida à laisser le collège et ôta sa soutane de professeur.

« Voilà toute l'histoire de la soutane de O'Donoghue. »

TUNNEL ENTRE CALAIS ET DOUVRES.

Depuis l'heureux achèvement du tunnel du mont Cenis, l'intérêt attaché au projet du tunnel sous-marin de Calais à Douvres a commencé naturellement à revivre. Il est à remarquer que des ingénieurs d'une grande expérience et d'un grand mérite ont formulé l'opinion que le passage était praticable. La distance entre les points les plus rapprochés des côtes d'Angleterre et de France n'est pas le double de celle perforée par les ingénieurs italiens à travers les Alpes, et l'on sait qu'une ventilation suffisante peut être obtenue. La perforation des Alpes avait à lutter contre le quartz et le granit. La voûte crayonne sous le lit de la mer consiste, au contraire, en une matière qui, tout en étant imperméable, peut-être aisément taillée et enlevée avec beaucoup moins de travail et moins de frais.

Les mineurs de Northumberland ont déjà fait l'essai de travaux de même nature, en creusant à plusieurs milles au-dessous de la mer. Il n'y a pas de difficultés ni d'obstacles réels : ils existent seulement dans l'imagination. On a bien pu poser un câble télégraphique entre l'Europe et l'Amérique ; pourquoi ne réussirait-on pas à frayer une voie sous-marine entre l'Angleterre et la France ? Ainsi, l'on pourrait arriver à traverser le canal en une demi-heure, sans inquiétude et sans obstacle, et cela, même au moment où le vent se déchaînerait et où une mer houleuse roulerait au-dessus de la tête des voyageurs.

Les vingt-quatre places françaises, dont les noms suivent, se sont rendues aux Allemands par capitulation pendant la campagne de 1870-71 : Amiens, Belfort, Biche, La Fère, Laon, Lichtemberg, Longway, Marsal, Metz, Mézières, Montmédy, Neufbrisach, Paris, Péronne, Phalsbourg, Rocroy, Schélestadt, Sedan, Soissons, Strasbourg, Thionville, Toul, Verdun et Vitry-le-Français.

Le fort de Lichtemberg est le premier tombé au pouvoir des Allemands. Dès le 9 août, il était investi par deux bataillons et demi d'une brigade wurtembergeoise et un détachement d'artillerie. L'ennemi incendia avec ses obus les bâtiments du fort. Le sous-lieutenant du 96<sup>e</sup> de ligne qui commandait la garnison capitula le 12.

Le 15 août eut lieu la reddition de Marsal investi par une division bavaroise.

Le 24, une division de cavalerie prussienne de l'armée du prince royal parut devant Vitry : la place capitula le lendemain. La portion principale de la garnison, qui se composait de gardes mobiles, avait évacué la ville à l'approche des Allemands, et s'était dirigée du côté de Châlons pour leur échapper ; mais, chemin faisant, elle se heurta au 15<sup>e</sup> régiment de uhlans. La plupart des mobiles furent pris. L'ennemi les réunit en convoi. Un coup de feu étant parti de la colonne, les cavaliers allemands se ruèrent sur les malheureux prisonniers dont une trentaine furent tués et environ deux cents blessés. Les Allemands enrégimentèrent-ils cet exploit dans leurs fastes militaires ?

Après les capitulations de Lichtemberg, Marsal et Vitry, vient celle de Sedan (2 septembre). Celles de Strasbourg et Metz sont du 28 septembre et du 27 octobre. Il est probable que le conseil qui se réunit mardi, 10 octobre, au ministère de la guerre, adoptera, pour l'enquête dont il est chargé, l'ordre chronologique.

Comme le vice-amiral Pothuan faisait partie de l'armée du général Trochu, il serait reçu une nouvelle composition, lorsque le moment sera venu d'examiner la capitulation des forts de Paris.

TRILOGIES DE POETES.

Voici un fait aussi triste que curieux : Dans la bohème littéraire de 1855 à 1869, on a beaucoup remarqué trois amis, trois jeunes poètes, qui avaient formé entre eux une sorte d'association indissoluble. « On se rappelle encore aujourd'hui la trinité : Charles Bataille, Amédée Rolland et Jean Du Boys.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE

Service général. DEPECES DE SAMEDI. FRANCE. Paris, 27 octobre. Le numéro de la banque de France a diminué de 300,000 francs pendant la semaine.

FRANCE. Paris, 27 octobre. Le gouvernement allemand a adopté une résolution qui approuve et ratifie le traité avec la France.

FRANCE. Berlin, 28 oct. Le gouvernement allemand a adopté une résolution qui approuve et ratifie le traité avec la France.

FRANCE. Londres, 28 oct. Une dépêche de Londres dit que dans les cercles du Vatican on continue à prétendre que le Pape doit bientôt quitter Rome à moins que le duc d'Harcourt ne reçoive des instructions favorables de son gouvernement, ce que l'on regarde comme impossible.

FRANCE. Paris, 27 octobre. L'armée française a été réorganisée en neuf corps, chaque corps comprenant trois divisions, chaque division deux brigades et chaque brigade deux régiments de 3000 hommes chacun, en sus de la cavalerie et de l'artillerie, et de 4500 hommes en outre pour l'Algérie.

FRANCE. Paris, 27 octobre. Le résultat d'un rapport fait sous forme d'affidavit par M. Samuel J. Tilden, commis par le député contrôleur Green à l'examen des livres de la Broadway Bank, que, dans l'espace de trois mois, du mois de mai au mois de septembre de cette année, il a été déposé à cette banque pour le compte d'un certain nombre d'entrepreneurs et fournisseurs de la ville, parmi lesquels figurent en première ligne MM. Ingersoll, Garvey, Keyser, etc., des sommes formant un total de \$5,710,913.98, sur lesquels \$3,581,254.26 ont été transportés par voie de chèques, au crédit de M. E. A. Woodward, lequel, à son tour, a fait remise à M. W. M. Tweed, de \$932,858.30.

FRANCE. Paris, 27 octobre. Les relevés des écritures de la Banque fournissent le détail jour par jour de ces opérations. Ils démontrent que, à mesure que les personnes au profit de qui étaient tirés les mandats de la ville en recevaient le montant, qui était porté à leur crédit, elles tiraient à leur tour pour une partie de ce montant, au crédit d'un tiers, M. E. A. Woodward, qui de son côté en remettait une partie au crédit de M. Tweed. C'était la part de celui-ci dans le partage des dépouilles. Il y avait d'autres personnes qui entraient aussi en participation, mais il n'est question que de M. Tweed dans les écritures de la Banque, et la voie suivie par les autres parts du butin échappent encore aux investigations.

FRANCE. Paris, 27 octobre. Cette attribution à M. Tweed d'une partie considérable des sommes soustraites au trésor de la ville parait absolument irrécusable. A certains jours, la somme reçue par Woodward des mains des porteurs de mandats a passé tout entière dans les mains de Tweed ; mais d'ordinaire celui-ci n'entraîne que pour une proportion dont la raison est inconnue dans la répartition de cette somme.

FRANCE. Paris, 27 octobre. Comme on le voit, la situation de M. Tweed est critique, et il est fort douteux qu'il se trouve encore, parmi l'innombrable cohorte des familiers jusqu'ici attachés à son char, un seul courtisan pour le soutenir. Qu'il soit abandonné, renoncé, renié par le parti démocrate, dont il était le pontife à New-York, c'est bien le moins, et le World ne l'épargne pas.

FRANCE. Paris, 27 octobre. Les faits, dit-il, que nous publions, ce matin, fournissent une preuve irrécusable, prima facie contre M. Tweed. Les documents semblent suffisants pour le convaincre, au moins devant l'opinion publique, de vols gigantesques au préjudice du Trésor Public. Quel que puisse être le verdict moral de la communauté est certain. Personne ne doute que M. Tweed ne soit un voleur des derniers publics.

FRANCE. Paris, 27 octobre. La conclusion irrésistible, c'est que l'argent originellement déposé par Woodward était l'argent de Tweed, acquis malhonnêtement, déposé en banque sous un nom frauduleux, sous de fausses apparences, et restitué à son véritable propriétaire par les chèques de Woodward. Comment pourrait-il se faire autrement que, dans plusieurs cas, le chiffre attribué à Woodward, fût exactement, à un sou près, déposé le même jour au crédit de Tweed ?

FRANCE. Paris, 27 octobre. Supposer qu'une personne telle que Woodward possédait les trois ou quatre millions déposés, serait tout à fait une ineptie, et la coïncidence exacte de ses chèques avec les dépôts de Tweed, jour par jour, dollar par dollar, révèle le véritable propriétaire de ces valeurs, montant à environ un million de dollars, ainsi déversés en chèques par Woodward et déposés dans la même banque par Tweed, dans l'espace de moins de trois mois datant de la première portion du mois de mai. Une grande partie des énormes dépôts de Woodward a passé en des mains autres que celles de Tweed, et ces autres mains n'ont pas encore été découvertes. Mais le compte de banque de Tweed donne une idée assez nette de l'ensemble, et peut-être des investigations ultérieures feront-elles connaître comment le reste de l'argent a été partagé.

FRANCE. Paris, 27 octobre. Comme nous le disions tout à l'heure, en présence de ces accablantes révélations la situation de M. Tweed est passablement critique, et il est peu d'hommes qui s'y trouvent à l'aise. Hier même on attendait à apprendre d'une minute à l'autre l'arrestation de M. Tweed. Cependant il est resté tout le jour fort tranquille à son bureau, attendant les événements, et nous n'avons pas appris qu'il ait été dérangé. Bien plus, il paraît fort disposé à faire tête à l'orage, et ses amis, puisqu'il en a encore, disaient hier haut qu'il était prêt à tout expliquer, par le fait que les personnes ayant reçu les mandats de la ville lui devaient de l'argent avancé par lui, et qu'ils le lui avaient tout simplement remboursé à mesure qu'elles étaient elles-mêmes payées. Tel est le système de défense qui, assure-t-on, doit être présenté devant les tribunaux, et M. Tweed, assure-t-on, attend avec impatience l'occasion de l'exposer pour sa justification. Le système est spécieux ; reste à savoir comment il sera accueilli par la justice.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE

Service général. DEPECES DE SAMEDI. FRANCE. Paris, 27 octobre. Le numéro de la banque de France a diminué de 300,000 francs pendant la semaine.

FRANCE. Paris, 27 octobre. Le gouvernement allemand a adopté une résolution qui approuve et ratifie le traité avec la France.

FRANCE. Berlin, 28 oct. Le gouvernement allemand a adopté une résolution qui approuve et ratifie le traité avec la France.

FRANCE. Londres, 28 oct. Une dépêche de Londres dit que dans les cercles du Vatican on continue à prétendre que le Pape doit bientôt quitter Rome à moins que le duc d'Harcourt ne reçoive des instructions favorables de son gouvernement, ce que l'on regarde comme impossible.

FRANCE. Paris, 27 octobre. L'armée française a été réorganisée en neuf corps, chaque corps comprenant trois divisions, chaque division deux brigades et chaque brigade deux régiments de 3000 hommes chacun, en sus de la cavalerie et de l'artillerie, et de 4500 hommes en outre pour l'Algérie.

FRANCE. Paris, 27 octobre. Le résultat d'un rapport fait sous forme d'affidavit par M. Samuel J. Tilden, commis par le député contrôleur Green à l'examen des livres de la Broadway Bank, que, dans l'espace de trois mois, du mois de mai au mois de septembre de cette année, il a été déposé à cette banque pour le compte d'un certain nombre d'entrepreneurs et fournisseurs de la ville, parmi lesquels figurent en première ligne MM. Ingersoll, Garvey, Keyser, etc., des sommes formant un total de \$5,710,913.98, sur lesquels \$3,581,254.26 ont été transportés par voie de chèques, au crédit de M. E. A. Woodward, lequel, à son tour, a fait remise à M. W. M. Tweed, de \$932,858.30.

FRANCE. Paris, 27 octobre. Les relevés des écritures de la Banque fournissent le détail jour par jour de ces opérations. Ils démontrent que, à mesure que les personnes au profit de qui étaient tirés les mandats de la ville en recevaient le montant, qui était porté à leur crédit, elles tiraient à leur tour pour une partie de ce montant, au crédit d'un tiers, M. E. A. Woodward, qui de son côté en remettait une partie au crédit de M. Tweed. C'était la part de celui-ci dans le partage des dépouilles. Il y avait d'autres personnes qui entraient aussi en participation, mais il n'est question que de M. Tweed dans les écritures de la Banque, et la voie suivie par les autres parts du butin échappent encore aux investigations.

FRANCE. Paris, 27 octobre. Cette attribution à M. Tweed d'une partie considérable des sommes soustraites au trésor de la ville parait absolument irrécusable. A certains jours, la somme reçue par Woodward des mains des porteurs de mandats a passé tout entière dans les mains de Tweed ; mais d'ordinaire celui-ci n'entraîne que pour une proportion dont la raison est inconnue dans la répartition de cette somme.

FRANCE. Paris, 27 octobre. Comme on le voit, la situation de M. Tweed est critique, et il est fort douteux qu'il se trouve encore, parmi l'innombrable cohorte des familiers jusqu'ici attachés à son char, un seul courtisan pour le soutenir. Qu'il soit abandonné, renoncé, renié par le parti démocrate, dont il était le pontife à New-York, c'est bien le moins, et le World ne l'épargne pas.

FRANCE. Paris, 27 octobre. Les faits, dit-il, que nous publions, ce matin, fournissent une preuve irrécusable, prima facie contre M. Tweed. Les documents semblent suffisants pour le convaincre, au moins devant l'opinion publique, de vols gigantesques au préjudice du Trésor Public. Quel que puisse être le verdict moral de la communauté est certain. Personne ne doute que M. Tweed ne soit un voleur des derniers publics.

FRANCE. Paris, 27 octobre. La conclusion irrésistible, c'est que l'argent originellement déposé par Woodward était l'argent de Tweed, acquis malhonnêtement, déposé en banque sous un nom frauduleux, sous de fausses apparences, et restitué à son véritable propriétaire par les chèques de Woodward. Comment pourrait-il se faire autrement que, dans plusieurs cas, le chiffre attribué à Woodward, fût exactement, à un sou près, déposé le même jour au crédit de Tweed ?

FRANCE. Paris, 27 octobre. Supposer qu'une personne telle que Woodward possédait les trois ou quatre millions déposés, serait tout à fait une ineptie, et la coïncidence exacte de ses chèques avec les dépôts de Tweed, jour par jour, dollar par dollar, révèle le véritable propriétaire de ces valeurs, montant à environ un million de dollars, ainsi déversés en chèques par Woodward et déposés dans la même banque par Tweed, dans l'espace de moins de trois mois datant de la première portion du mois de mai. Une grande partie des énormes dépôts de Woodward a passé en des mains autres que celles de Tweed, et ces autres mains n'ont pas encore été découvertes. Mais le compte de banque de Tweed donne une idée assez nette de l'ensemble, et peut-être des investigations ultérieures feront-elles connaître comment le reste de l'argent a été partagé.

FRANCE. Paris, 27 octobre. Comme nous le disions tout à l'heure, en présence de ces accablantes révélations la situation de M. Tweed est passablement critique, et il est peu d'hommes qui s'y trouvent à l'aise. Hier même on attendait à apprendre d'une minute à l'autre l'arrestation de M. Tweed. Cependant il est resté tout le jour fort tranquille à son bureau, attendant les événements, et nous n'avons pas appris qu'il ait été dérangé. Bien plus, il paraît fort disposé à faire tête à l'orage, et ses amis, puisqu'il en a encore, disaient hier haut qu'il était prêt à tout expliquer, par le fait que les personnes ayant reçu les mandats de la ville lui devaient de l'argent avancé par lui, et qu'ils le lui avaient tout simplement remboursé à mesure qu'elles étaient elles-mêmes payées. Tel est le système de défense qui, assure-t-on, doit être présenté devant les tribunaux, et M. Tweed, assure-t-on, attend avec impatience l'occasion de l'exposer pour sa justification. Le système est spécieux ; reste à savoir comment il sera accueilli par la justice.

FAITS DIVERS.

Le capitaine Voyer est allé, vendredi, à Buckingham établir un poste de police. Le poste se composera de 5 hommes et un sergent.

Le Chronique de ce matin dit que le protonotaire de la Cour Supérieure est saisi, en ce moment, d'une affaire qui implique, non-seulement une question légale importante concernant le droit d'un maître sur sa fille mineure, mais encore le bonheur de deux personnes qui se sont vouées un amour ardent. Voici l'histoire en peu de mots : Un mari au long cours, a fait la connaissance d'une jeune fille, à Lévis, qui ne compte que 16 printemps, et dont la mère est veuve. Il fut assez heureux pour faire partager son amour. La mère donna son consentement au mariage et tout alla bien jusqu'à vendredi dernier.

Ce jour-là des parents peu soucieux du bonheur du fils de Neptune enlevèrent la jeune fille, laquelle, dit-on, a été cachée quelque part à Saint-Sauveur. On vit priver la mère de ses droits maternels sur sa fille.

La mère réclame sa fille, bien entendu, mais les cousins et petits cousins du mari défunt, qui forment le conseil de famille, attendu que cette femme n'a pas de parents en ce pays, s'y opposent et veulent nommer une tutrice à sa place. Ils prétendraient qu'ils n'ont agit ainsi que pour soustraire cette jeune fille à un mariage forcé.

HORRIBLE ACCIDENT. — Un homme brûlé vif dans son lit. — Lundi matin, le 2 octobre, un affreux malheur est venu mettre en émoi les habitants du quartier du palais du Roi, à Bruxelles. Dans l'hôtel portant le n° 25 rue Bréderode, M. le chevalier ou baron J. J. Dubois de Bianco, âgé de 63 ans, a été, par suite de sa propre imprudence, victime d'une mort accidentelle survenue dans des circonstances terribles.

M. Dubois avait la mauvaise et funeste habitude de fumer dans son lit, c'est-à-dire qu'il se couchait avec son cigaro allumé en bouche. C'est ce qui est arrivé dimanche dans la soirée, à ce qu'on présume, du moins.

On croit que, dans ces conditions, il se sera endormi et que son cigare aura communiqué le feu qui aura couvé pendant tout le reste de la nuit à l'oreiller, aux rideaux et aux autres objets de literie.

Toujours est-il que lorsque le domestique, qui d'ordinaire pénétrait le premier dans la chambre à coucher de son maître, le matin vers 7 heures, y entra la chambre était en feu et l'incendie avait déjà brûlé le lit sur lequel reposait M. Dubois. Celui-ci était mort, ayant la tête et le haut du corps carbonisés. La position du cadavre indiquait que la victime avait tenté de se précipiter hors du lit, mais sans pouvoir y réussir. Les jambes pendaient sur le côté.

Le domestique dont nous venons de parler donna l'alarme. Indépendamment des gens de la maison, les voisins, le concierge à la grille du palais, rue Bréderode, et divers employés du palais du Roi accoururent avec les appareils de sauvetage et d'extinction nécessaires. Le feu avait été rapidement éteint, lorsqu'arrivèrent les pompiers des différents postes de la ville.

La police de la 1<sup>re</sup> division s'était transportée dès les premiers moments rue Bréderode, aussitôt que le sinistre événement avait été signalé. M. le docteur Semal, médecin légiste, appelé immédiatement, n'a pu constater que l'état du cadavre de la victime.

Les dégâts matériels sont évalués de 1,500 à 2,000 fr.

Un douloureux événement a causé une grande sensation dans la ville, et, pendant une partie de la matinée, des groupes nombreux stationnèrent rue Bréderode devant la maison où ce fait si déplorable s'est accompli.

PERTES DE NAVIRES FRANÇAIS. — Une dépêche de Kingston (Jamaïque) annonce qu'un trois-mâts français venant de Newport (Galles) et que l'on croit être le Ganagan, s'est jeté sur Folly Keys, et, suivant toute apparence, est entièrement perdu.

— Nous empruntons au Daily Press de Hong-Kong, quelques détails relatifs à la perte du navire français Nancy. Entre autres malheurs causés par le typhon qui a sévi sur Hong-Kong, le 12 septembre, nous avons à déplorer la perte de la barque française Nancy et la mort de l'infortuné capitaine Maugat qui la commandait. Il paraît que l'accident a été causé par un vapeur de la Compagnie Péninsulaire et Orientale qui, dérivant sur la barque, lui coupa ses chaînes et lui causa des dommages considérables. D'après le rapport des personnes qui étaient à bord de ce navire, il résulte qu'après ce abordage la barque deriva à son tour et toucha un rocher près le Caping-Moon. Immédiatement le second du navire, voyant le danger, nagea rapidement vers la côte avec une corde, et au moyen de cette dernière l'équipage put être débarqué. Le capitaine s'est conduit bravement, il a, tout le temps, conservé sa présence d'esprit, et, avant de quitter son navire, il envoya un ballot contenant du rhum. Il saisit ensuite la corde et s'apprêta à suivre le chemin qui lui était tracé par ses compagnons d'info tune, quand on le vit tout à coup perdre l'équilibre et disparaître. La seule explication qui puisse être donnée à ce sujet, c'est qu'en descendant, la corde lui aura brûlé les mains ou il se sera tordu mal. Paul Daniel, le second du navire, celui qui avait porté la corde à terre ainsi que deux autres matelots plongèrent, mais inutilement, pour retrouver le capitaine. Ils se trouveraient alors débarqués sur une petite île, et à peine s'y trouvaient-ils qu'ils virent le navire brisé en morceaux et ils n'avaient plus que ce qu'ils portaient sur eux. La mort du capitaine Maugat a causé des regrets profonds parmi les résidents français de la colonie qui l'aimaient et l'estimaient à cause de sa bienveillance et de l'amabilité de son caractère.

M. de La Forest, faisant fonction de consul, est allé faire une investigation de manche, et, à son retour, il a écrit que le second et tout l'équipage étaient revenus en sampsans et se trouvaient en sûreté. Le corps du capitaine n'avait pu encore être retrouvé au moment où ces lignes étaient écrites. On doit des éloges au second du navire pour sa promptitude à se précipiter dans les vagues avec la corde par une très-grosse mer ; il ne s'en est pas tiré sans éprouver quelques contusions, mais c'est grâce à lui que l'équipage a pu être sauvé.

droit, et elle est dans une position dangereuse. Le capitaine Foaster, du Westward Ho et un des chinois de l'équipage ont été noyés. A Tamsui, la barque anglaise Lockaw a été jetée sur la côte, mais n'a pas reçu de grandes avaries. Il paraît que le typhon a changé totalement l'entrée du port de Tamsui.

— Un photographe des plus renommés de Paris vient, sans méchante volonté, de faire une drôle d'épigramme. Dans le cadre où il exhibe ses produits collodionés on voit le portrait de Mlle Y... une de nos comédiennes sur le retour.

Puis, juste au-dessous, accompagnant des photographies de monuments détruits, ces mots cruellement ironiques : Spécialité de Ruines. C'est Mlle Y... qui ne rira pas, si elle apprend cela.

Le Dispensaire des Etats-Unis place le corrier d'école sauvage parmi les plus précieux de nos remèdes indigènes. L'opéra que analyse faite par le Dr. Stephen Proctor, il paraît contour de l'ambion, de la résine, du tannin, de l'acide galique, matière élastique ou résineuse de bois de l'arbre de fer. Il a aussi obtenu une huile volatile associée avec de l'huile essentielle. Cette essence est un puissant tonique, calmant, antispasmodique et sédatif. Il est à merveille adapté au traitement des maladies dans lesquelles il y a débilité de l'estomac ou du système nerveux. Il agit d'une manière générale sur l'organisme. Quand on le prend en forte dose, il diminue l'action du cœur, et il peut être employé à l'usage de l'opium. Il est employé avec succès dans la fièvre et à 64 employé en ce pays dans les cas de scrofule et de consumption. Il est bien adapté à l'usage de l'opium, et il est employé avec succès dans la fièvre intermittente. Le corrier d'école sauvage entre largement dans la composition de cette fameuse médecine indienne, le grand remède Shoshon qui a guéri comme par magie. Im

LES MEMBRES DU TUNNEL (si aucun n'est brisé) formeront à leur égard tout au moyen du Lieutenant Anoulin de Johann.

MONTANT PORTÉ A LA DOUANE, le 25 du présent, dans le port de Québec, \$1028.56.

MARCHÉ DE NEW-YORK, 28 oct. Actions Inactives à la clôture. Or, 111 à 112 vendus à 112 et fermé à 111 1/2. Les actions du gouvernement forme toute la journée. 24 oct. Argent plus facile de 6 à 7 p. 100 ; fermeté des prix - 81 reg. 115 ; comp. 110 ; 111 ; 112 ; 113 ; 114 ; 115 ; 116 ; 117 ; 118 ; 119 ; 120 ; 121 ; 122 ; 123 ; 124 ; 125 ; 126 ; 127 ; 128 ; 129 ; 130 ; 131 ; 132 ; 133 ; 134 ; 135 ; 136 ; 137 ; 138 ; 139 ; 140 ; 141 ; 142 ; 143 ; 144 ; 145 ; 146 ; 147 ; 148 ; 149 ; 150 ; 151 ; 152 ; 153 ; 154 ; 155 ; 156 ; 157 ; 158 ; 159 ; 160 ; 161 ; 162 ; 163 ; 164 ; 165 ; 166 ; 167 ; 168 ; 169 ; 170 ; 171 ; 172 ; 173 ; 174 ; 175 ; 176 ; 177 ; 178 ; 179 ; 180 ; 181 ; 182 ; 183 ; 184 ; 185 ; 186 ; 187 ; 188 ; 189 ; 190 ; 191 ; 192 ; 193 ; 194 ; 195 ; 196 ; 197 ; 198 ; 199 ; 200 ; 201 ; 202 ; 203 ; 204 ; 205 ; 206 ; 207 ; 208 ; 209 ; 210 ; 211 ; 212 ; 213 ; 214 ; 215 ; 216 ; 217 ; 218 ; 219 ; 220 ; 221 ; 222 ; 223 ; 224 ; 225 ; 226 ; 227 ; 228 ; 229 ; 230 ; 231 ; 232 ; 233 ; 234 ; 235 ; 236 ; 237 ; 238 ; 239 ; 240 ; 241 ; 242 ; 243 ; 244 ; 245 ; 246 ; 247 ; 248 ; 249 ; 250 ; 251 ; 252 ; 253 ; 254 ; 255 ; 256 ; 257 ; 258 ; 259 ; 260 ; 261 ; 262 ; 263 ; 264 ; 265 ; 266 ; 267 ; 268 ; 269 ; 270 ; 271 ; 272 ; 273 ; 274 ; 275 ; 276 ; 277 ; 278 ; 279 ; 280 ; 281 ; 282 ; 283 ; 284 ; 285 ; 286 ; 287 ; 288 ; 289 ; 290 ; 291 ; 292 ; 293 ; 294 ; 295 ; 296 ; 297 ; 298 ; 299 ; 300 ; 301 ; 302 ; 303 ; 304 ; 305 ; 306 ; 307 ; 308 ; 309 ; 310 ; 311 ; 312 ; 313 ; 314 ; 315 ; 316 ; 317 ; 318 ; 319 ; 320 ; 321 ; 322 ; 323 ; 324 ; 325 ; 326 ; 327 ; 328 ; 329 ; 330 ; 331 ; 332 ; 333 ; 334 ; 335 ; 336 ; 337 ; 338 ; 339 ; 340 ; 341 ; 342 ; 343 ; 344 ; 345 ; 346 ; 347 ; 348 ; 349 ; 350 ; 351 ; 352 ; 353 ; 354 ; 355 ; 356 ; 357 ; 358 ; 359 ; 360 ; 361 ; 362 ; 363 ; 364 ; 365 ; 366 ; 367 ; 368 ; 369 ; 370 ; 371 ; 372 ; 373 ; 374 ; 375 ; 376 ; 377 ; 378 ; 379 ; 380 ; 381 ; 382 ; 383 ; 384 ; 385 ; 386 ; 387 ; 388 ; 389 ; 390 ; 391 ; 392 ; 393 ; 394 ; 395 ; 396 ; 397 ; 398 ; 399 ; 400 ; 401 ; 402 ; 403 ; 404 ; 405 ; 406 ; 407 ; 408 ; 409 ; 410 ; 411 ; 412 ; 413 ; 414 ; 415 ; 416 ; 417 ; 418 ; 419 ; 420 ; 421 ; 422 ; 423 ; 424 ; 425 ; 426 ; 427 ; 428 ; 429 ; 430 ; 431 ; 432 ; 433 ; 434 ; 435 ; 436 ; 437 ; 438 ; 439 ; 440 ; 441 ; 442 ; 443 ; 444 ; 445 ; 446 ; 447 ; 448 ; 449 ; 450 ; 451 ; 452 ; 453 ; 454 ; 455 ; 456 ; 457 ; 458 ; 459 ; 460 ; 461 ; 462 ; 463 ; 464 ; 465 ; 466 ; 467 ; 468 ; 469 ; 470 ; 471 ; 472 ; 473 ; 4

LE GRAND REMÈDE POUR LES FEMMES.

Piules Périodiques de Moses. Cette précieuse médecine est infallible dans la guérison de toutes les maladies...

AUCUN RISQUE.

Huile électrique de Thomas, valant dix fois de celle d'or! Ne connaissez-vous rien de cet article? Si non, il est temps de vous renseigner.

La douleur ne peut durer quand on fait usage de cette médecine. Elle est inférieure à tout ce qui est connu...

On a dit qu'un cheval est emporté quand sa peau ne glisse pas sur la pression de la main, mais reste stationnaire...

LA SANTÉ VERTUEUSE LA PLUS SÛRE.

On dit qu'un cheval est emporté quand sa peau ne glisse pas sur la pression de la main, mais reste stationnaire...

UN MARCHAND.

Ayant passé plusieurs nuits sans sommeil, troublé par une maladie et souffrant de douleurs, et devenant convaincu que le sommeil était perdu...

Décès.

A la Hôte Saint-Paul, le 22 du courant, à l'âge de 57 ans, Marie-Anne-Lydie Huot, épouse de Louis Gauthier, marchand.

Ventes par encan.

Vente par encan au Camp des Ingénieurs Royaux, Pointe-Lévis.

Vente par encan à la Cantine de l'Artillerie Royale.

MARDI MATIN, à DIX heures, sera vendu à la Cantine, Missionnaire, Table de Billard, Billards, Baboues à plateau, Horloges, Canotiers, Mesures en ferblant et en étain, Lampes, Bibliothèque, avec divers lots de Meubles et effets d'ameublement.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

Le 20 octobre 1871. 1302-3f

ANNONCES NOUVELLES.

Avis important aux Messieurs du Clergé.

LIVRES DE PLAIN-CHANT. Le sousigné, tout en remerciant Messieurs les Curés et Messieurs les Messieurs de la Paroisse de Québec, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu...

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

UN DIVIDENDE A 416 ARRÊTÉS ET sera soumis aux objections, jusqu'au 31 OCTOBRE 1871.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

UN DIVIDENDE FINAL A 416 ARRÊTÉS ET sera soumis aux objections, jusqu'au 31 OCTOBRE 1871.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

UN DIVIDENDE FINAL A 416 ARRÊTÉS ET sera soumis aux objections, jusqu'au 31 OCTOBRE 1871.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

UN DIVIDENDE FINAL A 416 ARRÊTÉS ET sera soumis aux objections, jusqu'au 31 OCTOBRE 1871.

COMMERCIAL HOUSE.

Marché de la Haute-Ville.

BEHAN BROTHERS.

Couvertures de laine, Fannelles, Draps de lit, Tweeds, Robes, Soies, Papiers, Stouffes en laine, Vêtements de dessous, etc.

ON A BESOIN D'un TENEUR DE LIVRE.

On a besoin d'un teneur de livre connaissant les deux langues. S'adresser au bureau.

BAZAR.

De la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

CHEMINS A BARRIÈRES.

On recevra au BUREAU DE LA COMMISSION A BARRIÈRES, jusqu'au JEUDI, le 3 novembre, à dix heures du matin, des DEMANDES POUR LAISSER, DÉPOSER ET METTRE EN OUVRE, pendant l'hiver, les ROUTES suivantes:

LE CHEMIN DES FOULONS.

Depuis le dernier point nommé jusqu'à la quatrième borne marquant les milles, et compris le chemin de Kilmarnock.

LE CHEMIN SAINT-LOUIS.

Depuis le dernier point nommé jusqu'à la quatrième borne marquant les milles, et compris le chemin de Bellevue.

LE CHEMIN MAINT-FOY.

Depuis le dernier point nommé jusqu'à la quatrième borne marquant les milles, et compris le chemin de Cap Long.

LA ROUTE DE L'ÉGLISE DE SAINT-FOY.

Depuis le dernier point nommé jusqu'à la quatrième borne marquant les milles, et compris le chemin de Cap Long.

LE CHEMIN SAINT-CHARLES-NORD.

Depuis le dernier point nommé jusqu'à la quatrième borne marquant les milles, et compris le chemin de Cap Long.

LE CHEMIN DE BEAUFORT.

Depuis le dernier point nommé jusqu'à la quatrième borne marquant les milles, et compris le chemin de Cap Long.

LE CHEMIN DE CHARLESBOURG.

Depuis le dernier point nommé jusqu'à la quatrième borne marquant les milles, et compris le chemin de Cap Long.

LE CHEMIN SAINT-JOSEPH.

Depuis le dernier point nommé jusqu'à la quatrième borne marquant les milles, et compris le chemin de Cap Long.

LE CHEMIN SAINT-CHARLES-SUD.

Depuis le dernier point nommé jusqu'à la quatrième borne marquant les milles, et compris le chemin de Cap Long.

SAVON ET CHANDELLE.

50 livres Savon demi Palme, 100 " " Myrte du Canada, 100 " " Liverpool, 25 " " White, Extra Soap, 50 " Chandelle.

CHEMIN DE FER GRAND TRONC.

Le 20 octobre 1871. 1302-3f

ARRANGEMENTS D'HIVER.

Le 20 octobre 1871. 1302-3f

Affaires en banqueroute.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

UN DIVIDENDE A 416 ARRÊTÉS ET sera soumis aux objections, jusqu'au 31 OCTOBRE 1871.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

UN DIVIDENDE FINAL A 416 ARRÊTÉS ET sera soumis aux objections, jusqu'au 31 OCTOBRE 1871.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

UN DIVIDENDE FINAL A 416 ARRÊTÉS ET sera soumis aux objections, jusqu'au 31 OCTOBRE 1871.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

UN DIVIDENDE FINAL A 416 ARRÊTÉS ET sera soumis aux objections, jusqu'au 31 OCTOBRE 1871.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

UN DIVIDENDE FINAL A 416 ARRÊTÉS ET sera soumis aux objections, jusqu'au 31 OCTOBRE 1871.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE.

Contre le Feu et sur la Vie.

Capital \$10,000,000 Revenu annuel, au delà de 4,000,000 Fonds en mains, plus de 9,500,000

DÉPARTEMENT DU FEU.

Propriétés de tous les genres assurées contre la perte et les dommages par le feu, à des taux modérés.

DÉPARTEMENT DES ASSURANCES SUR LA VIE.

On a accordé des Assurances sur la Vie à des conditions favorables, et on offre aux détenteurs des Polices une garantie incontestable.

ON A VENDRE.

50 ACRES DE TERRE, dont une partie en état de culture, avec moulin à scie, moulin à farine, maison, grange et autres dépendances.

MÉTIERES.

EN VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ JOHN MUSSON ET Cie.

MARCHANDISES DE GOUT.

Nous venons de recevoir par les vapeurs Medway et Annapolis, un assortiment tout à fait choisi, de Cordons et Épingles, en laine, avec les dernières nouveautés.

Tapis et Lits en Fer.

Nous assortiment en Tapis de velours, Bruxelles, Tapisserie, Imperiale, Grosse et Tapis de escaliers, etc.

DÉPARTEMENT DES MESSIEURS.

Un grand assortiment d'effets en laine pour habits (par-dessus), pantalons et vestes, pour hiver.

AVIS.

QUATRE CULTIVATEURS ROSSAIS munis des meilleurs instruments, viennent d'arriver Québec et offrent leurs services comme directeurs de fermes.

AVIS.

Est par le présent donné que 21 MORCEAUX d'ÉPI-LETTE 1871, en 1/2 franc, sur la grève, par-devant de l'Anglo-Canadien, sont en possession d'un nommé Xavier Laroche, et s'ils ne sont pas réclamés seront vendus suivant la loi.

AVIS.

MAISON DE LA TRINITÉ, Maître du Havre. 1318-44-20

AVIS.

Est par le présent donné que 21 MORCEAUX d'ÉPI-LETTE 1871, en 1/2 franc, sur la grève, par-devant de l'Anglo-Canadien, sont en possession d'un nommé Xavier Laroche, et s'ils ne sont pas réclamés seront vendus suivant la loi.

AVIS.

MAISON DE LA TRINITÉ, Maître du Havre. 1318-44-20

AVIS.

Est par le présent donné que 21 MORCEAUX d'ÉPI-LETTE 1871, en 1/2 franc, sur la grève, par-devant de l'Anglo-Canadien, sont en possession d'un nommé Xavier Laroche, et s'ils ne sont pas réclamés seront vendus suivant la loi.

AVIS.

MAISON DE LA TRINITÉ, Maître du Havre. 1318-44-20

AVIS.

Est par le présent donné que 21 MORCEAUX d'ÉPI-LETTE 1871, en 1/2 franc, sur la grève, par-devant de l'Anglo-Canadien, sont en possession d'un nommé Xavier Laroche, et s'ils ne sont pas réclamés seront vendus suivant la loi.

AVIS.

MAISON DE LA TRINITÉ, Maître du Havre. 1318-44-20

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

AVIS.

Est par le présent donné, par le sousigné, que tout ce qui est contenu dans le présent avis, sera tenu pour nul et sans effet, si ce n'est par un autre que ce qui est contenu dans le présent avis.

REMÈDES DE RADWAY.

Santé! Beauté!! Sang fort, pur et riche—Accroissement de la chair et du poids—Peau transparente et beau teint.

ASSURÉS A TOUS.

SALSEPAREILLE RESOLUTIVE DE RADWAY

DEMANDE AU PARLEMENT.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

DEMANDE AU PARLEMENT.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON A BESOIN D'une JEUNE FILLE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE IMMÉDIATEMENT.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

REMÈDES DE RADWAY.

Santé! Beauté!! Sang fort, pur et riche—Accroissement de la chair et du poids—Peau transparente et beau teint.

ASSURÉS A TOUS.

SALSEPAREILLE RESOLUTIVE DE RADWAY

DEMANDE AU PARLEMENT.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

DEMANDE AU PARLEMENT.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON A BESOIN D'une JEUNE FILLE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE IMMÉDIATEMENT.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON DEMANDE.

On a besoin d'une jeune fille sachant écrire l'anglais et le français et l'anglais.

ON

MARQUE DE COMMERCE.

25 années d'expérience.

Le Dr. J. EMERY CODRRE, Professeur de Pédiatrie de Médecine et Chirurgie, de Montréal, (Université Victoria) est parvenu, par de nouvelles compositions...

La Banque Nationale.

UN DIVIDENDE semi-annuel de QUATRE PER CENT sur le capital de cette banque sera payé le 30 sept. 1871.



MARCHANDISES D'AUTOMNE

BON MARCHÉ, CONSISTANT EN UN GRAND ASSORTIMENT DE

- Drap Pilote, Drap Moscou, Drap Castor, Tweed et Casimir, Flanelle, Wincey, Mérinos de Drap, Paramata et Cobourg, Etc., Etc., Etc.

5 BALLOTS D'INDIENNE EN COUPONS.

Ces marchandises, provenant de fonds de banqueroute, seront vendues à très bas prix par IRENE FORTIN, Coin des rues Saint-Joseph et du Pont, SAINT-ROCH.

GRANDE ATTRACTION

Vente à grande réduction S. BEDARD, HORLOGER ET BIJOUTIER, 35, rue Saint-Jean, H.-V., QUEBEC.

Le soussigné désirant mettre ses pratiques et le public en général à même de faire de nouveaux achats, a fait une grande réduction sur ses prix, et offre en vente le plus bel assortiment de Bijouteries et Orfèvreries que l'on puisse trouver en cette ville, le tout venant d'être reçu par le vapeur d'Europe.

Montres d'or et d'argent, Chaines de toutes sortes, Bracelets, Boucles d'oreilles, Joints et Bagues, etc., etc., Horloges françaises de tous genres, Horloges américaines.

COMPAGNONS POUR DAMES, Bouteilles pour essences dans de magnifiques boîtes, Caisnes pour bagues, Pupilles, Boîtes à ouvrage, Boîtes à odeur, Boîtes à bijoux, Encriers, Boîtes à cigares, Paniers pour pique-nique, Eventails avec bouquets, Eventails de deuil, etc., etc.

Un magnifique assortiment d'Argenteries et Ornements pour salon, l'assortiment est des plus variés, Piats d'argent, Corbeilles, Huiliers, Pots à eau, Portecases, Pots pour bouquets, Portes-bouquets.

Il a aussi un assortiment de papier-maché qui mérite d'attirer l'attention. P. S. - Montres, Horloges et Bijouteries réparées avec soin, et tous les effets laissés pour être réparés sont mis dans un coffre de sûreté à l'épreuve du feu et des voleurs.

NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE

No. 53, RUE SAINT-JOSEPH, Saint-Roch. No. 53, RUE SAINT-JOSEPH, Saint-Roch.



MONTMINY ET BRUNET

MONTMINY et BRUNET ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont reçu par les derniers vapeurs d'Europe le complément de leur assortiment d'automne et d'hiver.

N'oubliez pas l'Enseigne de la Feuille d'Erable, rue Saint-Joseph, No. 53. Québec, 3 oct. 1871.

GRAND PREMIER PRIX MACHINES A COUDRE.

C. W. WILLIAMS & Cie., de MONTRÉAL, ONT RECU LE PREMIER GRAND PRIX

MEILLEURE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE.

La Meilleure Machine à coudre, pour Tailleur, GRAND PREMIER PRIX POUR La Meilleure Machine à Coudre, pour Chaussures, Et un Premier Prix Spécial pour Travail supérieur accompli dans cette Exposition.

WOODLEY & Cie, Agents, 26, RUE ST. JEAN. AVIS. Nous avons nommé MM. WOODLEY & Cie., nos seuls Agents à Québec, pour la vente de nos Machines à Coudre. Montréal, 11 septembre 1871. C. W. WILLIAMS & CO.

COMMERCE D'AUTOMNE.

VOULEZ-VOUS AVOIR DE BELLES ET BONNES CHAUSSURES A BON MARCHÉ! ALLEZ A

Advertisement for JOSEPH POIRIER, featuring an illustration of a boot with the number 58 and the name JOS. POIRIER. Text includes: JOSEPH POIRIER, No. 58, rue Saint-Joseph, Saint-Roch, vis-à-vis l'église.

Annonce à ses pratiques et au public qu'il a en ce moment à la disposition des acheteurs, un assortiment très-considérable de Chaussures de tous les genres, et auxquelles à des prix exceptionnellement réduits qui ne peuvent manquer d'étonner les acheteurs.

Le soussigné ayant abandonné le projet qu'il avait formé de fonder un établissement à Arthabaska, est décidé à redoubler de vigilance et d'activité pour mettre son établissement de Saint-Roch sur un plus haut pied encore que par le passé, et à en faire le rendez-vous de tous les acheteurs de la ville.

AVIS. Le soussigné a transporté sa résidence et son bureau, en la ci-devant propriété de feu M. le notaire A. A. Parent, no. 21, rue Saint-Joseph, Haute-Ville, Québec. J. R. C. HEBERT, Notaire.

MOORE et RICHARDSON, Conseillers en loi. COURS D'ÉTAT ET DES ETATS-UNIS. Commissaires pour tous les Etats. Bureaux: No. 180, rue Broadway, New-York.

FORTUNAT ROULEAU, AVOCAT. Bureaux, rue Donatona, près des Ursulines, Haute-Ville, ancien bureau de Gauthier et Roy. P. McMILLAN, Marchand Général et à Commission. RUE SAINT-ANTOINE, BASSE-VILLE, QUEBEC.

LOUIS PREVOST, NOTAIRE. No. 17, rue d'Albion, Québec. C. CIMON et E. J. ANGERS, NOTAIRES. C. Cimon, agent de la succession de feu J. Chouinard, rue Saint-Pierre, no. 20, Basse-Ville, Québec.

PREMIER PRIX DE L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC, 1871.

AVANT obtenu le PREMIER PRIX de l'Exposition Provinciale de Québec, comme manufacturier de toutes espèces de Feuilles pour menuiserie, J.oseph Steynway & Sons ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont reçu par les derniers vapeurs d'Europe le complément de leur assortiment d'automne et d'hiver.

C. C. C. CORDIAL CARMINATIF CÉLÈBRE. Contre les douleurs de la dentition des enfants.

C. C. C. CORDIAL CARMINATIF CÉLÈBRE. Contre la dysenterie des enfants.

C. C. C. CORDIAL CARMINATIF CÉLÈBRE. Contre la diarrhée des enfants.

C. C. C. CORDIAL CARMINATIF CÉLÈBRE. Contre la douleur des entrailles des enfants.

C. C. C. CORDIAL CARMINATIF CÉLÈBRE. Contre les convulsions des enfants.

C. C. C. CORDIAL CARMINATIF CÉLÈBRE. Contre l'insomnie des enfants.

C. C. C. CORDIAL CARMINATIF CÉLÈBRE. Contre toutes les maladies dont les enfants sont sujets.

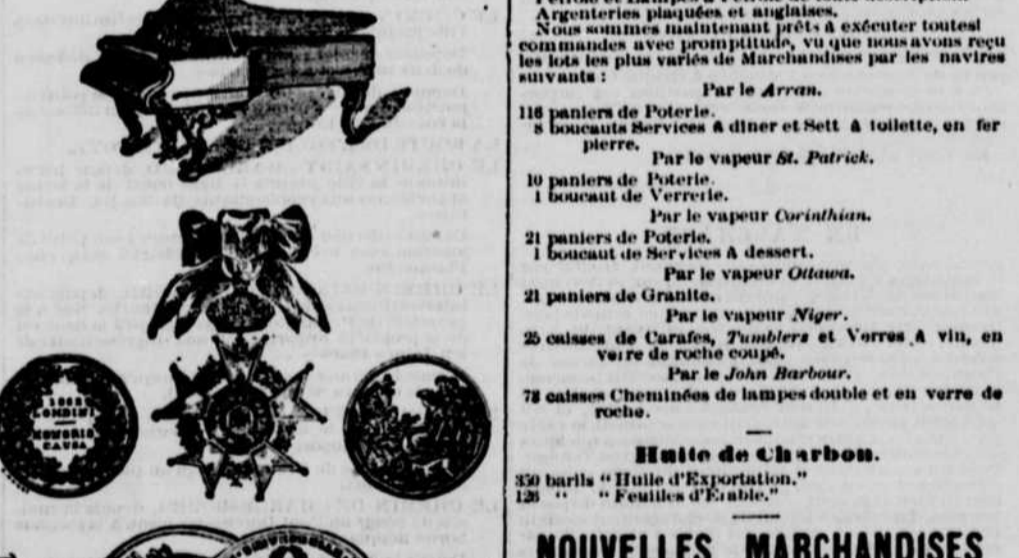
L'action calmante de cette préparation n'est pas d'être l'opium, remède qui procure un soulagement temporaire, mais qui, lorsqu'on en fait un trop fréquent usage, est dommageable à l'enfant dans la suite de sa vie.

DEVINS et BOLTON, PHARMACIENS. Près du Palais de Justice, Montréal. 2 août 1871.

MÉDAILLES D'OR

DISTINCTIONS HONORABLES AUX Expositions Universelles DE LONDRES ET DE PARIS, 1862 et 1867.

CHICKERING & SONS. 41, rue Sainte-Anne, Place d'Armes, Québec.



CHICKERING & SONS. Nous sommes présentement occupés à ouvrir un assortiment considérable d'articles convenables pour les églises et les couvents, consistant en: Vases en Porcelaine de Chine, Vases en Verre Bouteilliers, Vases en Maîtres de Paris, Vases en Verre argenté, Chandeliers en Verre argenté, Chandeliers en Verre coloré, en Maîtres de Paris, comprenant: "Le Christ", par Thorwaldsen, "La Madone et l'Enfant", par G. Raphael, "La Vierge et l'Enfant", "St. Joseph et l'Enfant", "Annonciation", "St. Philippe", "St. Pierre", "Le Retour de l'Enfant Prodigue".

S. SICHEL & C. es Orgues de MAISON HAMILIN, G. A. PRINCE & Co., G. P. NEEDHAM & Co., Québec, chez M. MORGAN, Marchand de Musique, Rue de la Sabotique, Québec, 12 août 1871.

PETROLE. Nous n'avons que des variétés d'Huile que nous pourrions recommander, et nous appelons particulièrement l'attention des ménages et de ceux qui tiennent maison, sur notre "Pétrole", qui est en caisses de 5 gallons chacune.

On peut voir tout cela au Magasin, No. 24, rue Saint-Paul, Québec. Québec, 13 juillet 1871.

IMPRIMERIE A. COTÉ ET CIE

41, rue Sainte-Anne, Place d'Armes, QUÉBEC.

AVIS. Les personnes ayant des réclamations contre la succession de feu THOMAS LAMBERT, décédé, en son vivant Tailleur, au Bureau de la Banque de Québec, sont priées de leur venir déclarer les maux des sous-joints d'ici à un mois.

LE REMÈDE DU PERE BRUNO L'ANTI-DOULEUR UNIVERSEL.



Sirop pour la toux, l'Asthme, les Affections des Bronches et de la Gorge.

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

On recommande fortement ce Sirop pour la Toux, l'Asthme, les Affections des Bronches et de la Gorge.

PREPARE PAR HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 14, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL. (Établi en 1858).

H. GOODWIN ET CIE

Importateurs et fabricants de Poterie, MARCHANDS EN GROS DE VERRERIES COUPÉES ET FRAPPÉES

Tous les articles qui appartiennent à cette branche d'affaires. Petrole et Lampes à Pétrole de toute description. Argenteries plaquées et argentes.

NOUVELLES MARCHANDISES Département du Détail. Nous sommes présentement occupés à ouvrir un assortiment considérable d'articles convenables pour les églises et les couvents, consistant en: Vases en Porcelaine de Chine, Vases en Verre Bouteilliers, Vases en Maîtres de Paris, Vases en Verre argenté, Chandeliers en Verre argenté, Chandeliers en Verre coloré, en Maîtres de Paris, comprenant: "Le Christ", par Thorwaldsen, "La Madone et l'Enfant", par G. Raphael, "La Vierge et l'Enfant", "St. Joseph et l'Enfant", "Annonciation", "St. Philippe", "St. Pierre", "Le Retour de l'Enfant Prodigue".

On peut voir tout cela au Magasin, No. 24, rue Saint-Paul, Québec. Québec, 13 juillet 1871.

On peut voir tout cela au Magasin, No. 24, rue Saint-Paul, Québec. Québec, 13 juillet 1871.

On peut voir tout cela au Magasin, No. 24, rue Saint-Paul, Québec. Québec, 13 juillet 1871.

On peut voir tout cela au Magasin, No. 24, rue Saint-Paul, Québec. Québec, 13 juillet 1871.

On peut voir tout cela au Magasin, No. 24, rue Saint-Paul, Québec. Québec, 13 juillet 1871.